

Discours vœux 2019

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille ce soir pour notre traditionnelle cérémonie des vœux. Votre présence marque l'attachement que vous portez pour notre commune. C'est aujourd'hui pour moi et l'ensemble du Conseil Municipal un moment de convivialité particulièrement attendu.

Comme d'habitude, je prendrai le temps de remercier les gens qui ont œuvré pour le bien de notre commune, je rappellerais les réalisations et les temps forts de l'année écoulée puis j'évoquerais les projets de l'année 2019.

Mais avant ceci je voudrais avoir une pensée particulière pour ceux d'entre nous qui ne peuvent être ici ce soir pour raison de santé.

Je pense également à M Alain REMY qui nous a quittés l'année dernière.

Nous n'avons pas eu de naissance en 2018 toutefois un premier baptême républicain a été célébré à l'été dernier.

En ce début d'année je voudrais adresser mes remerciements à l'équipe municipale qui œuvre au bien vivre de tous et qui me soutient dans ma fonction de Maire.

Je tiens tout particulièrement à remercier José, mon adjoint pour son engagement, ses compétences et sa disponibilité. José, ces qualités t'honorent et font de toi un exemple à suivre.

Je tiens par ailleurs à préciser que José occupe maintenant la place de 1^{er} adjoint suite à la démission de Mr Luc Janeau et que son efficacité est indiscutablement reconnue.

Un petit exemple au passage, c'est le fleurissement de la commune qui est fait tout simplement hors budget, ou encore la réalisation de décoration de Noël, merci José !

Je remercie Laurent Lempereur, employé de commune qui est notre homme à tout faire, Marie Sylvie Marécat notre secrétaire de Mairie pour son travail rigoureux.

Maintenant je voudrais faire une brève digression sur un plan plus large, sur un sujet qui nous préoccupe tous, il est en effet difficile pendant ces vœux de ne pas évoquer la situation pour le moins mouvementée que traverse notre pays. Sans faire trop long sur ce sujet, je souhaite sincèrement que la raison prenne le dessus et que le dialogue s'instaure dans le respect des valeurs de la république, ... dans le respect de nos valeurs.

Ceux qui par leur action visible ou moins visible soufflent sur les braises, manipulent les gens, abusent de leur crédulité, à des fins pour le moins discutables, tous ceux-là ne s'honorent pas.

Fin de la parenthèse ...

On peut par ailleurs faire un parallèle avec ce qui se passe au plan local. Si souvent nous avons des retours très positifs sur les actions engagées, que nous recevons des félicitations, il nous arrive aussi, moins fréquemment, heureusement, de ressentir voire de subir de l'agressivité, du manque de respect. C'est une dérive que l'on ne peut que constater, que déplorer et qui touche par ailleurs toutes les strates de notre société.

En temps qu'élus de proximité nous nous retrouvons de plus en plus fréquemment dans des situations difficiles qu'il nous faut gérer.

Être élu dans une petite commune rurale n'est pas un long fleuve tranquille, loin s'en faut et ce n'est pas sans conséquences sur la vie personnelle.

Ainsi je déplore la diffusion de fausses informations visant à discréditer les décisions que nous prenons dans l'intérêt de la commune et de ses habitants, en particulier celles qui nous amènent à limiter le nombre de gratuités de l'utilisation de cette salle puisque nous avons atteint un montant équivalent à 10% de notre capacité d'autofinancement. C'était une dérive difficilement acceptable pour notre commune qui connaît déjà une situation financière suffisamment difficile.

Afin de rétablir la vérité et de ramener de la raison j'ai tenu à joindre à notre journal local une copie des délibérations du conseil municipal.

Là encore ceux qui manipulent, qui abusent de la crédulité des gens ne s'honorent pas.

Je déplore également que des habitants se soient livrés à des actes de violence ou encore de malveillance.

Mais soyons optimiste, espérons que la raison les gagne.

Ceci étant dit, je me dois de faire comme chaque année le bilan de nos actions.

Je dirai avec fierté que malgré nos moyens limités, nous avons réussi à mener un certain nombre de travaux avec succès œuvrant ainsi pour le bien de tous. Je rappelle tout de même que nous n'avons qu'un employé en charge des travaux et ceci à raison de 17 heures par semaine. Il est donc essentiel de prioriser les tâches et de nous organiser en conséquence.

Une fois n'est pas coutume, je vais demander à José de dresser la liste des travaux réalisés en 2018, puis je reprendrais la parole pour la suite.

..... Discours José

Comme je vous l'ai dit nous n'avons que des moyens très limités et à ce propos je tiens à remercier les habitants qui font des efforts pour maintenir la propreté de notre village ou encore qui rendent divers services à la commune. Ce sont des comportements citoyens.

Notre budget ne nous permet malheureusement ni d'embaucher, ni même d'augmenter le temps de travail de notre employé. Tant que l'on pourra faire ainsi, on continuera !

Toutefois nous avons pu bénéficier de l'aide de personnes effectuant des travaux d'intérêts généraux et nous n'en avons eu qu'à nous en féliciter.

Pour ce qui concerne l'entretien des espaces verts par exemple nous allons renouveler le contrat passé avec l'équipe verte de la CCTSO.

Je voudrais maintenant rappeler quelques points marquants de 2018 :

En février j'avais organisé une réunion publique avec les transporteurs ainsi que les exploitants agricoles pour expliquer le pourquoi de la mise en application des limitations de circulation sur notre pont ainsi que le projet de rénovation. Cette réunion a été de mon point de vue fructueuse, utile puisque les informations ont été transmises directement aux principaux intéressés et aura permis à chacun d'exprimer son point de vue.

Je suis parfaitement consciente que ces limitations ont suscité le mécontentement de certains usagers mais elles sont nécessaires pour des raisons évidentes de sécurité. Il s'agit également d'un bien commun sur lequel en tant qu'élue je me dois de veiller. Il était en l'occurrence hors de question de fermer les yeux, que cela plaise ou non.

Je sais toutefois que quelques inconscients l'ont malgré tout emprunté avec des engins dépassant la limitation fixée à 10 tonnes.

Maintenant si en 1981 l'arrêté municipal de la limitation de tonnage avait été respecté, nous n'en serions peut-être pas là aujourd'hui et le cout de réparation du pont en aurait été moindre.

A priori cette histoire a bien fait quelques remous médiatiques puisqu'en plus de la parution sur les journaux locaux notre pont a fait l'objet de reportages télévisés diffusés sur France 2 et plus tard sur France 5. Quoiqu'il en soit les travaux de réparation devraient débiter sous peu et j'aurais l'occasion d'y revenir.

Dans la même veine certaines de nos routes communales datent, elles sont étroites et sont parfois dangereuses compte tenu de l'usage qui en est fait et parfois des dégradations subies.

Avant le démarrage de la campagne de betteraves j'avais rencontré le responsable des transports de Teréos afin d'étudier la possibilité d'un nouveau circuit afin d'éviter les nuisances dans la commune : aucun progrès n'a pu être fait mise à part maintenant l'information donnée aux riverains.

Ce problème d'étroitesse se pose également par exemple rue du Colonel Edart. Nous avons ici un vrai problème de sécurité avec un virage qui est sans visibilité. Ceci n'empêche pas certains de rouler à vive allure Une réflexion collective est à mener. Toutes les bonnes idées seront les bienvenues.

Une deuxième réunion publique s'est tenue concernant cette fois le recensement de nos presque 10 km de chemins ruraux.

Ce recensement a été proposé et effectué par l'association « Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie. » Les chemins ruraux faisant partie du patrimoine de la commune, sont ainsi listés et cartographiés. Cette étude ne nous a rien coûté, elle permet à la commune d'avoir un inventaire avec un état des lieux. Durant le mandat précédent, la commune avait déjà, par le biais d'un bureau d'étude, listé toutes les haies et parcelles boisées présentant un intérêt écologique, paysager afin de les inscrire également à son patrimoine. Ainsi la commune œuvre dans le sens de la conservation et de la préservation de ses biens.

Je suis également particulièrement heureuse que notre église ait été classée comme refuge pour chauve-souris par l'association Picardie Nature. Nous allons également bénéficier de leur soutien pour la préservation des nids d'hirondelles en façade de la Mairie. Voilà pour notre modeste contribution à l'écologie.

Dans un tout autre domaine, cette fin d'année aura été pour la commune l'occasion de mettre à l'honneur le sacrifice des 70 soldats Français tués en aout 1914 en défendant le passage sur l'Oise.

Ce fait de guerre tombé dans l'oubli s'inscrit dans ce qui a été appelé par la suite la bataille de Guise. Il me paraît essentiel de rappeler également que notre liberté repose aussi sur de tels sacrifices.

A cette occasion nous avons également commémoré la libération du village survenue en novembre. Je voudrais ici remercier Mr Christian Lemaire dont le travail d'historien est remarquable et bien entendu Mr Norbert Quint qui nous a été d'une aide particulièrement précieuse dans la préparation de cette cérémonie, pour la préparation de l'exposition et également pour la qualité de sa passionnante présentation de la libération de la vallée de l'Oise. Cette présentation est par ailleurs disponible sur le site Internet de la commune que mon chéri maintient quand il a le temps.

Dernier point pour 2018 : comme d'habitude nous avons organisé une fête à Noël, fête au cours de laquelle le Père Noël en personne est venu donner des cadeaux aux petits et aux moins petits.

Passons maintenant aux projets de cette année.

Budgets à la diète, contraintes administratives étouffantes....L'avenir est très incertain en matière de ressources communales avec la suppression en 3 ans de la taxe d'habitation. Sera-t-elle compensée entièrement ?

Notre commune qui compte 120 âmes et pas une seule industrie rembourse un emprunt à raison de 5500€ par an et ce jusqu'en 2026.

Si nos taux d'imposition n'ont guère augmenté depuis 2014, ils restent tout de même bien supérieurs à la moyenne départementale : exemple TFB : 17,36 % pour la commune contre 10,31 % pour la moyenne départementale. Je proposerai au conseil municipal de maintenir ces mêmes taux.

Malgré tout nous parvenons à maintenir quelques investissements. Vous vous demandez peut-être comment on y arrive ...

C'est simple, nous faisons des choix. Des choix assumés, parfois difficiles, que nous poursuivrons en 2019, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Donc pour cette année nous attaquons les travaux du pont :

La première partie de la réparation va nous coûter 105 000 € TTC. Malgré les 80 % d'aide publique (taux maximal) la commune a besoin d'un emprunt de 40 000 €. Au lieu de faire un prêt de 40 000 €, avec le service des impôts et la banque, nous avons pu trouver une solution raisonnable pour le financer. Un prêt FCTVA de 17 000 € qui sera remboursé au bout de 2 ans et un prêt de 23 000€ sur 10 ans. Si nous ne faisons pas ces travaux, c'est la sécurité des usagers qui est engagée et ceci pourrait le cas échéant se traduire par une fermeture de cet axe routier.

Nous avons tout récemment fait poser des bordures de trottoir rue du C Edart, travaux qui étaient déjà prévus au budget 2018.

Je me félicite par ailleurs que certains habitants aient pu profiter de la présence des entreprises lors de nos travaux de voiries dans la commune pour faire ou refaire leur entrée de cour ou autres : je rassure les autres, les aménagements d'entrées de cours ne sont pas faits aux frais de la commune.

Un autre investissement prévu aussi l'année passée reste le remplacement du tracteur tondeuse qui ne s'est pas encore fait mais dont nous aurions grand besoin.

Nous devrions aussi remplacer tout ou partie de la toiture du logement communal et réaliser d'autres travaux de réparation ou d'entretien qui ont déjà été inscrits mais mis en attente faute de budget.

Dernier point : La fibre. Elle devrait être opérationnelle chez nous cette année

Pour en terminer je voudrais rappeler que le conseil municipal ne peut pas à lui seul faire vivre notre communauté, le monde associatif peut indéniablement compléter notre action. Géré avec sérieux, s'adressant au plus grand nombre, s'adaptant à la population il peut parfaire ce lien social qui nous unit.

A ce titre il ne reste plus maintenant dans le village que l'association MON.SO.ANIM dont je remercie **les bénévoles**. Le club des Anciens a dû dissoudre son association l'année dernière faute de participants et de par la difficulté pour certains membres à se déplacer.

Pour liquider les fonds restants, le club a acheté des bancs et en a fait don à la commune. Malheureusement un de ces bancs a été volé le weekend du 11 novembre !

Dernier point, le grand débat national : on a tous reçu en mairie les informations concernant ce sujet. Si demande il y a on aura bien entendu la possibilité d'organiser ce débat. Sinon pour toute question relative à ce sujet, le gouvernement a mis en place un site internet, un numéro vert et une adresse postale. Tout ceci sera affiché en Mairie.

Voilà, j'en ai terminé. Au nom du Conseil Municipal et à titre personnel, je vous présente nos vœux les plus sincères, de réussite, de santé et de bonheur en cette nouvelle année.

Marie-Claire Fortin